



HAL
open science

Master Langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures étrangères. 2017, Université de Limoges. hceres-02028883

HAL Id: hceres-02028883

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028883v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Langues et cultures étrangères

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Langues et cultures étrangères* est remarquable par son caractère pluridisciplinaire associant l'orientation professionnalisante de *LEA (Langues étrangères appliquées)* au caractère plus académique de *LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales)*.

La mention se décline en deux spécialités, *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)* d'une part et *LEA au Management interculturel*, d'autre part. L'objectif d'une telle construction est de mettre en synergie des approches différentes et, ainsi, optimiser les compétences et les connaissances acquises par les étudiants inscrits dans ce master.

Analyse

Objectifs

Ce master est organisé en deux spécialités : *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)* d'une part, *LEA au Management interculturel (LEA-MI)* d'autre part. Cette mention ambitionne de former des étudiants dont on attend, pour les premiers, qu'ils maîtrisent parfaitement les savoirs de leurs disciplines tout en entreprenant une initiation à la recherche et, pour les seconds, qu'ils soient capables de répondre aux défis économiques du vingt-et-unième siècle en abordant de façon dynamique la question de l'internationalisation des entreprises à travers le prisme de l'interculturalité. Pour ces derniers, la place de la professionnalisation à travers le stage est très importante puisqu'elle peut durer jusqu'à 6 mois sur les deux années.

Il s'agit là de deux spécialités très distinctes rassemblées dans une même mention, les porteurs de ce master souhaitant ainsi mettre en synergie des approches différentes pour optimiser les compétences et les connaissances acquises par les publics étudiants inscrits dans cette formation. C'est en œuvrant à une ouverture forte à l'international, en ayant la même ambition sur le plan linguistique, en associant tous les étudiants à une première initiation de la recherche, qu'une telle organisation se justifie.

Ce master s'inscrit dans le cadre du continuum de formation en proposant une poursuite d'étude pour les étudiants inscrits en licence *LLCER*, parcours *Anglais* et *Espagnol* ou en *LEA* parcours *Anglais/ Allemand*, *Anglais/ Espagnol*. Il s'inscrit aussi pleinement dans la politique de formation de l'université puisqu'il a été conçu en adéquation avec la spécialité *International Commerce et finance* de la mention *Banque et finance* portée par la Faculté de Droit et de sciences économiques.

Ce master a aussi été créé pour offrir aux étudiants un prolongement de leurs études au niveau doctorat au sein de l'école doctorale (ED 525) *Lettres, pensée, arts et histoire*.

Les débouchés proposés à la sortie de la formation sont cependant définis de façon très distincte pour les deux spécialités. Les étudiants de la spécialité *LLCE* peuvent prétendre aux concours de la fonction publique, à ceux de la communication, de la traduction et du tourisme. Ceux de la spécialité *LEA au Management interculturel* sont plus résolument tournés vers les métiers du tertiaire et à l'international.

Organisation

La spécialité *LLCE* se subdivise en un tronc commun de spécialité dans chaque langue (M1 (master 1) : 120h pour 25 ECTS (European credits transfer system / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), M2 (master2) 120h pour 20 ECTS et une offre d'ouvertures pluridisciplinaires généralement mutualisées avec les autres masters proposés par la FLSH ou par l'ESPE (masters *MEEF*).

Concernant la spécialité *LEA-MI*, les cours se déroulent exclusivement en S1 et S3. Pour ces étudiants, la mention est organisée de telle sorte à faciliter les apprentissages dans des universités partenaires ou l'intégration au sein du tissu socio-économique par la réalisation de stages puisque seul le S3 se déroule obligatoirement à Limoges.

Chaque semestre permet la validation de 30 crédits. Il convient donc de valider 120 crédits pour valider les quatre semestres du master.

Pour les enseignements d'ouvertures pluridisciplinaires, la mention s'articule autour de plusieurs masters de la faculté de Lettres et de sciences humaines, de l'ESPE mais aussi de la faculté de Droit et de sciences économiques.

Positionnement dans l'environnement

Ce master a été défini pour répondre à des besoins spécifiques de formation sur le plan linguistique tout en s'inscrivant dans un environnement complémentaire tant sur le plan pédagogique qu'institutionnel.

Ainsi, la formation prend en compte les cursus qui lui sont proches tout d'abord au sein de l'université et ensuite au sein de la COMUE (appelée à disparaître). Pour ce faire, au-delà de la réflexion menée pour mettre en adéquation et complémentarité les contenus pédagogiques des masters de la faculté de Droit et de Sciences économiques et de l'ESPE de Limoges mais aussi des autres universités (Tours, Poitiers), l'ambition a résidé dans la concrétisation du projet par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en dispensant des enseignements par visioconférence. Ceci a renforcé la cohésion de l'ensemble et c'est une ambition qu'il faudra maintenir en dépit de l'implosion de la COMUE.

Les cours proposés pour la préparation du concours de l'agrégation sont mutualisés entre les universités de Poitiers, de Limoges et de Tours.

La formation s'appuie sur les laboratoires de l'établissement : EHC (Espaces humains et interactions culturelles - EA1087), CeReS (Centre de recherche sémiotique - EA3648), FRED (Francophonie, Education, Diversité- EA6311), CRIHAM (Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie - EA4270), GEOLAB (Géographie physique et environnementale - UMR6042) (notamment en ce qui concerne les sujets portant sur les problématiques du patrimoine ou du tourisme). Dans la perspective d'une poursuite au niveau doctoral, les étudiants sont intégrés aux écoles doctorales de ces mêmes unités de recherche (ED 525, *Lettres, pensée, arts et histoire* ; ED 526 *Sociétés et organisations* ; ED 527 *Cognition, comportements, langage(s) (CCL)*). Ces écoles doctorales font partie de la COMUE Léonard de Vinci et, tant les *masterants* que les doctorants peuvent accéder aux formations transversales à la COMUE (en participant aux séminaires thématiques annuels des écoles doctorales, par exemple).

Ce master s'inscrit dans le tissu économique local notamment à travers les stages effectués par les étudiants dans des entreprises locales (Ets Legrand, Ets Valeo, Bernardaud, KREON Technologies, Etonnants voyageurs à St Malo, etc.) et dans des collectivités ou organismes consulaires (Conseil Régional, CCI).

La synergie des établissements permet aux étudiants inscrits dans ce master d'avoir une ambition à l'international confortée notamment pour ceux qui suivent les cours de la spécialité *LEA-MI*. La mobilité en sort renforcée et élargie par les partenariats signés par chacune des universités ce qui permet de répondre aux attentes du public étudiant inscrit au niveau master.

Les porteurs de la mention ne manquent pas de souligner leur inscription au sein de structures nationales notamment à travers l'ANLEA (Association nationale des enseignants de *LEA*) qui légitime ainsi la structuration de la formation.

Les organismes régionaux tels que le Carrefour des étudiants pour les *masterants*, l'AVRUL (Agence pour la valorisation de la recherche universitaire du Limousin), l'Incubateur, la SATT (Société d'accélération de transfert des technologies), renforcent l'accès à l'insertion professionnelle et viennent compléter l'ancrage local de ce master.

L'ambition est donc plurielle : renforcer les liens inter-établissements dans un cadre partenarial élargi, asseoir la formation dans un environnement socio-économique clairement identifié, ouvrir le projet pédagogique à une éventuelle poursuite d'études par l'organisation de séminaires, à l'époque sous l'égide des écoles doctorales de la COMUE.

La réflexion a été menée pour identifier les spécificités de chacune des universités en prenant en compte, par exemple, la volonté de proposer un apprentissage centré sur deux langues vivantes à Limoges alors que l'effort porte plus spécifiquement sur une seule langue vivante à la Rochelle.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique intervenant au sein de ce master se décline de la façon suivante, nombre de PR : 8 ; MCF HDR : 2, MCF : 14, PRAG : 5 ; PRCE : 2. Les enseignants-chercheurs relèvent des sections 2, 6, 10, 11, 12, 14, 23 du Conseil national des universités (CNU) dont les disciplines sont respectivement droit, gestion, littérature, anglais, allemand, espagnol, géographie. Un universitaire espagnol de l'université de Valence fait aussi partie de l'équipe pédagogique en tant qu'invité.

Onze professionnels venant de la région et au-delà de celle-ci font aussi partie de l'équipe pédagogique et assurent un peu plus de 150 heures de cours. Ils ont été visiblement choisis pour répondre aux exigences de la formation sur le plan interculturel (membre de l'école d'éducateur, RH RATP (Ressources humaines Réseau autonome des transports parisiens), CIGRE (Conseil international des Grands réseaux électriques) Paris), juridique (avocat spécialisé), marketing (groupe Legrand France), montage de projets européens (Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges), Communication écrite et orale (R-tech Limoges).

La constitution de l'équipe pédagogique est au diapason de la formation proposée et rend compte de la diversité des options offertes aux étudiants qui présentent des profils très divers.

L'ancrage recherche est assuré par huit professeurs et deux maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF-HDR) ainsi que par 14 MCF. Sept enseignants type second degré viennent renforcer l'équipe pédagogique par leurs compétences linguistiques puisqu'ils relèvent des sections 10 à 14 selon la liste présentée ci-dessus.

Un point regrettable cependant : la communication étant affichée comme un des débouchés professionnels offerts aux étudiants, on peut s'étonner qu'aucun enseignant-chercheur en soixante-et-onzième section n'intervienne sur les théories de la communication. A ce niveau, la communication ne peut se résumer à une déclinaison *professionnalisante*.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Entre 2011 et 2016, le nombre d'inscrits varie de 57 à 42 pour la première année de master et entre 57 et 35 pour la seconde. Une fourchette de 38 à 33 étudiants a validé le M1 sur le précédent quadriennal. Entre 36 et 31 étudiants ont été lauréats du M2 sur la même période.

Une lecture du tableau proposant une déclinaison par année puis par spécialité montre les spécificités de chacun des parcours. Les résultats sont globalement meilleurs pour la spécialité *LEA-MI* allant en M1 de 85% à 100% de réussite pour les deux parcours entre 2012 et 2015 et, en M2, de 64 à 89% sur la même période. Alors que pour la spécialité *LLCE*, le parcours anglais a eu, sur les mêmes dates, de 53 à 45% de lauréats et de 20 à 71% pour le parcours en espagnol. En M2, la réussite avoisine 50%.

Dernier point sur ce tableau de synthèse, la défection des étudiants est expliquée par la conjugaison de la sélection et de la non validation par les étudiants de leur première année, dès lors qu'ils prennent conscience que cette formation ne correspond pas à leur projet personnel et ou professionnel.

Deux étudiants ont ensuite poursuivi en doctorat (il s'agit bien de deux étudiants distincts puisque chacun a été antérieurement dans une spécialité différente). Pour les deux premières promotions, respectivement 23 et 18 étudiants ont trouvé un emploi, 1 et 5 sont en recherche de travail. Les enquêtes menées en décembre 2014 et 2015 ont permis de collecter les avis de 24 étudiants.

L'étude menée au sein de chacune des spécialités ne permet pas d'avoir une meilleure analyse de l'insertion professionnelle des étudiants. Les réponses aux enquêtes sont peu nombreuses et le manque de résultat sur ce point s'explique par les réorientations des étudiants et leurs origines géographiques diverses. En d'autres termes il est difficile de faire un suivi avec des étudiants qui ne sont plus à proximité ou qui ont délibérément choisi de suivre une autre voie.

Les réponses aux enquêtes ont impliqué 48 étudiants (24 par an sur deux ans) pour l'ensemble de la mention soit 107 inscrits en 2011-2012 et 2012-2013. 44,8% des étudiants ont donc répondu à l'étude. Si ceux inscrits en *LLCE* ont été les principaux répondants en 2014 (62%) ils sont à égalité avec leurs camarades de promotion en *LEA-MI* au cours de l'exercice suivant en 2015.

Au final, un constat s'impose : des différences fortes existent entre les deux spécialités et au sein de celles-ci quant au déroulement de la formation avec succès. La mise en synergie théorique d'objectifs de formation différents ne permet pas un lissage en matière de résultats, même si les porteurs de la mention proposent une lecture globale du résultat sur deux ans.

Place de la recherche

La mobilité des étudiants est rendue possible grâce aux stages à l'étranger et à la mobilité internationale. Les deux spécialités LLCE et *LEA-MI* se sont donné pour mission de doter les étudiants d'outils théoriques fortement pluridisciplinaires, transférables dans le domaine professionnel qui sera le leur, et étroitement associés aux champs de recherche, particulièrement ceux couverts par les axes des équipes Espaces humains et interactions culturelles et Centre de recherches sémiotiques.

C'est ainsi que les étudiants des deux masters sont systématiquement invités à participer aux séminaires spécialisés des équipes et aux séminaires thématiques réunissant les divers sites des écoles doctorales concernées (toutefois, il n'y a pas d'indication sur la fréquence à laquelle ces séminaires ont lieu en cours d'année, ni sur leur pertinence au regard des exigences de master). Ces séminaires permettent en tout cas de rencontrer des doctorants, et de mieux mesurer ce que représentent et le doctorat, et l'insertion professionnelle des doctorants. À ce titre, ils sont également invités à la manifestation annuelle « Construire et élargir le champ des possibles » (début juillet), et informés sur le dispositif PEPITE (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat).

Grâce à l'encadrement des enseignants-chercheurs impliqués dans EHIC et CeReS, les étudiants ont la possibilité de réaliser des mémoires (sur le patrimoine, le tourisme, la mémoire et les lieux de mémoire, l'évolution d'une langue dans un monde globalisé, les nouveaux lexiques, etc.) : il s'agit là de sujets extrêmement variés et il conviendrait de préciser l'adéquation existant entre les sujets proposés et les axes de recherche des équipes d'accueil pour montrer la pertinence de l'exposé. De plus, une distinction s'impose entre ce qui relève de l'option professionnelle définie dans le cahier des charges de la formation et ce qui s'inscrit résolument dans le cadre de la recherche. Une autre précision s'impose, celle de la place des laboratoires dans les écoles doctorales qui n'apparaît pas dans le dossier et permettrait d'évaluer la dynamique de recherche dans le cadre des Sciences Humaines et Sociales à l'université de Limoges.

Les étudiants de *LLCE*, encouragés à assister aux séminaires et colloques organisés par les laboratoires, peuvent valider une UE « colloque » (pour laquelle ils rédigent un compte rendu exigé lors de la soutenance du TER). Les étudiants de *LEA-MI* reçoivent des informations sur les projets que montent leurs enseignants-chercheurs (projets européens Horizon 2020, appels à projets thématiques régionaux pluridisciplinaires...). Cette démarche vise à les encourager à poursuivre au-delà du master.

Les séminaires permettent un approfondissement culturel infléchi par la recherche et ils sont en rapport avec les axes structurant les équipes d'accueil auxquelles sont adossées les spécialités. D'un point de vue méthodologique, les projets individuels de recherche sont pris en compte en les inscrivant dans des stratégies méthodologiques prévues par la *FLSH* et le Service commun de la documentation (approche de la notion de problématique, corpus, bibliographies et recherche bibliographique informatisée, bases de données, normes de présentation...).

En M1 *LLCE* le *TEIR* est conçu comme un travail programmatique du TER. Son gabarit reflète cette dimension programmatique : 30, 40 pages. Le TER, lui, comporte au minimum 80 pages.

En M1-*LEA-MI*, à travers un « Rapport d'Étonnement » (10 ECTS) en S2, l'étudiant est amené à réfléchir sur les applications des différentes théories de l'interculturalité vues en cours. Il serait utile d'apporter dans le dossier des précisions sur ce travail dont l'originalité aiguise la curiosité du lecteur quant à la méthodologie mise en œuvre pour rédiger un tel rapport puis sur l'exploitation des résultats obtenus ainsi que sur l'évaluation initiée pour ce rapport. En M2, l'étudiant a l'obligation de rédiger un mémoire de stage faisant le lien entre application et recherche.

La recherche occupe donc une place centrale dans ce master. Elle présente l'intérêt de participer à la construction d'une formation complexe (par le nombre d'établissements et de composantes concernées) en offrant des déclinaisons intéressantes pour les étudiants inscrits dans les différentes mentions et spécialités.

Place de la professionnalisation

Pour la spécialité *LLCE*, les objectifs sont la maîtrise linguistique et méthodologique des langues, la mobilisation des facultés analytiques et synthétiques afin de rédiger rapports, mémoires, comptes rendus et de gérer des données. L'objectif premier cible le transfert des compétences linguistiques et méthodologiques dans les domaines d'application professionnels : recherche, formation des adultes (formation en entreprise, en centre de langues, etc.), métiers de la communication et de la culture (documentation et archivage en institutions muséales, dans l'événementiel...), concours de la fonction publique, métiers de la documentation, de l'édition, métiers de la traduction, interprétariat, tourisme.

La spécialité *LEA-MI* a pour ambition d'apporter les compétences nécessaires aux futurs cadres interdisciplinaires de haut niveau dans le domaine du management interculturel, en mettant les diplômés en capacité de trouver rapidement à s'insérer sur le marché du travail de manière efficace grâce à leur pratiques interculturelles, à leur maîtrise des langues étrangères, à leurs capacités d'adaptation, à leur connaissance d'aires régionales spécifiques enfin. Les métiers auxquels ils peuvent prétendre sont les suivants : commercial, responsable export trilingue, chargé d'affaires trilingue, responsable de projets événementiels trilingues, chargé de mobilité internationale, gestionnaire de projets européens, métiers de la traduction.

Les deux spécialités visées par le master mettent en œuvre le transfert des compétences linguistiques et interculturelles, ainsi que la didactique des langues, de manière à cibler les besoins et spécificités des publics d'un milieu professionnel en constante évolution. L'adaptation et l'usage des nouvelles technologies appliquées aux langues (les TICE, Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement, notamment sont adaptées aux spécificités des différents parcours) sont, de ce point de vue, considérés comme capitales.

Outre ces parcours classiques de formation, en *LLCE*, chaque année des étudiants sont en reprise d'études, souvent des

<p>professeurs certifiés ou agrégés, bénéficiant ou non d'une disponibilité. Ils souhaitent reprendre des études pour conforter leur niveau, valider un master, se réorienter. En <i>LEA-Management Interculturel</i>, une étudiante a pu être accueillie en alternance. Les dispositifs de VAE (Validation des acquis de l'expérience) et VAP (Validation des acquis professionnels) permettent également une reprise d'études ou des réorientations professionnelles.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>La spécialité <i>LLCE</i> encourage les séjours à caractère professionnel à l'étranger. Les étudiants bénéficient d'un encadrement assuré par un ou deux directeurs, pour leur recherche de stage et durant le stage lui-même. Le ou les directeur supervise l'avancée du travail (cohérence, méthodologie, validité académique) et son adéquation avec un projet professionnel.</p> <p>Les stages courts durent au minimum deux mois et les stages longs représentent une durée de 4 à 6 mois, en France ou l'étranger. Tous les stages sont validés par un travail écrit présenté en soutenance. Ils sont crédités d'un nombre de crédits variables selon le parcours et le semestre, allant de 5 à 30.</p> <p>La spécialité <i>LEA-Management Interculturel</i> implique un ou deux semestres de stage (S2/S4). Le semestre 4 est exclusivement réservé à un stage validé. Le stage compte au moins pour 30 ECTS, au plus pour 50 sur les deux années de formation. Les étudiants du master <i>LEA-Management Interculturel</i> appréhendent le tissu économique régional et national au travers des stages (Ets Legrand, Ets Valeo, Conseil Régional, CCI, Bernardaud, KREON Technologies, Étonnants voyageurs à St Malo...) qui durent jusqu'à 6 mois sur deux années : un an d'expérience professionnelle est proposé.</p> <p>Par un ou deux stages longs sur la durée de la formation, l'étudiant se constitue donc une expérience professionnelle dans un domaine en relation avec son projet professionnel. Il peut juger de la pertinence de son projet et apporter son savoir-faire dans l'accomplissement de sa mission.</p> <p>Cette expérience lui apporte autonomie, sens des responsabilités, capacité d'adaptation à un nouvel environnement et capacités relationnelles qu'il pourra par la suite négocier lors d'une embauche.</p> <p>L'étudiant doit présenter et soutenir un rapport de stage en M1 validé par 20 ECTS et un mémoire de stage en M2 validé par 30 ECTS devant un jury composé au moins de deux enseignants.</p> <p>Les conventions de stage se font sous l'application PStages. Néanmoins, actuellement, il est impossible techniquement d'évaluer le stage sous cette application. Le secrétariat du master gère ces conventions en collaboration avec le Carrefour des Étudiants.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>L'université de Limoges mène une politique dynamique à l'international offrant un accueil spécifique pour les étudiants venant des universités partenaires en Europe mais aussi en Asie à travers les accords signés avec l'université Xi'an.</p> <p>Un double diplôme a été créé avec l'université russe de Piatigorsk qui est désormais financé dans le cadre de l'Appel à projet relatif à la mobilité internationale de crédits (autour de 50 000 €) proposé par l'agence Erasmus.</p> <p>Le souci de créer des liens forts avec les établissements partenaires à l'international se retrouve dans la déclinaison de l'offre de formation, un enseignement étant dispensé en master 2 par un enseignant-chercheur venant de l'une de ses universités et spécialistes des Théories de l'interculturalité.</p> <p>Cette dynamique à l'international (40 établissements sont inscrits dans ce partenariat) a été initiée pour que les étudiants inscrits à l'université de Limoges en bénéficient. Ils sont dans l'obligation d'effectuer un semestre à l'étranger au moment où ils le jugeront opportun. S'ils font le choix de partir à la fin du master au semestre 4, ils seront alors obligés de le faire sous forme de stage. Ces séjours ont pour objectif de renforcer les acquis linguistiques ou de travailler sur la dimension culturelle de la formation. Les résultats obtenus à l'étranger sont validés par l'université de Limoges.</p> <p>Le nombre de stages organisés à l'étranger oscille entre 15 et 20 au cours du contrat 2012-2016, ce qui représente globalement un peu plus du tiers des effectifs chaque année.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>L'université offre aux étudiants issus du domaine <i>Arts, lettres, langues</i>, la possibilité de s'inscrire dans ce master. Ceux qui font acte de candidature extérieure c'est-à-dire après avoir validé une licence dans un autre établissement universitaire voient leur dossier examiné individuellement. Cet examen permet de définir une orientation plus professionnelle ou plus scientifique en fonction du projet de chacun des candidats.</p> <p>Le passage du M1 au M2 se fait selon des méthodes différentes selon les spécialités. Pour ceux inscrits en <i>LLCE</i>, la moyenne de 12/20 est un prérequis. Pour la spécialité <i>LEA-Management Interculturel</i> l'entrée en M2 se fait par une nouvelle étude du dossier.</p> <p>Dans les deux cas, l'équipe pédagogique souhaite évaluer les compétences acquises en perspective d'une future insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études en doctorat.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La place du numérique n'est pas présentée de façon probante. Des fonctions supports sont déclinées pour les apprentissages linguistiques ou l'accompagnement de déficits liés à des situations de handicap. Le numérique est aussi présent dans l'interface administrative ce qui ne représente rien de particulièrement novateur.</p> <p>Seules les mutualisations esquissées lors de la création de la COMUE permettaient de montrer les potentialités du numérique par l'organisation de cours en visioconférence.</p>
Évaluation des étudiants
<p>Le jury de diplôme comprend tous les intervenants des différentes spécialités (cités plus haut) et délibère pour chaque semestre, puis pour l'année. Le même jury examine les dossiers de candidature des étudiants (particulièrement pour le M2). Rien n'est cependant évoqué sur la complexité de réunir l'ensemble de ces équipes à chaque session compte tenu de l'hétérogénéité de l'équipe pédagogique mobilisée dans le cadre de cette formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La synthèse ou le récapitulatif précis des compétences acquises ne sont pas clairement formalisés : manque le recours à des outils tels que l'annexe descriptive au diplôme ou le portefeuille de compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Chaque année, des enquêtes sont réalisées auprès des anciens étudiants par l'Observatoire du pôle de formation et insertion professionnelle.</p> <p>Au-delà de cette collecte des données, une dynamique est instaurée deux fois par an pour assurer l'accompagnement des étudiants à la recherche de leur premier emploi. C'est ainsi que le Carrefour des étudiants organise en partenariat avec Pôle emploi des sessions de travail ayant pour objectif de les aider à assurer leur entrée dans le monde du travail. Cette structure propose aussi un accompagnement tout au long du cursus facilitant ainsi l'accès à un stage ou le contact pour une alternance.</p> <p>Un travail de fond est effectué pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants issus de quartiers difficiles en associant tous les acteurs du monde socio-économique. La réussite semble couronner de succès cette entreprise.</p> <p>Si les efforts effectués dans ce domaine portent leurs fruits, il n'en reste cependant pas moins vrai que d'autres sont à faire dans la gestion des informations recueillies trente mois après la sortie des étudiants des formations et dans le maintien des contacts établis.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Depuis 2001, l'université de Limoges a mis en place un questionnaire pour les étudiants sur leur « ressenti » et leur satisfaction des conditions d'accueil, de l'organisation de la formation, du stage, de l'équipe pédagogique, et ce questionnaire est envoyé par mail à l'ensemble des étudiants, à plusieurs reprises : en mai, avec deux relances en juillet et septembre. Les réponses sont traitées ensuite sous couvert d'anonymat et les résultats diffusés à l'ensemble des composantes et tenus à disposition des étudiants sur leur ENT. Depuis 2014, les commentaires des étudiants sont transmis aux composantes et aux équipes pédagogiques et aux conseils de perfectionnement, alors mis en place dans l'ensemble des formations de l'université. Cette procédure est en cours de révision depuis le printemps 2016, afin d'en faire un outil de démarche qualité de l'établissement, et de mettre en place une évaluation au service des conseils de perfectionnement (questions spécifiques aux formations) et un outil de pilotage pour la gouvernance (questions sur la vie étudiante). La baisse du taux de réponses, qui induit des refontes périodiques, ne rend toutefois guère optimiste sur ce point à l'heure actuelle.</p> <p>Des conseils de perfectionnement ont été mis en place : ils sont composés des délégués étudiants, des enseignants chercheurs ou enseignants et des professionnels extérieurs, et font l'objet d'un compte-rendu diffusé aux étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Positionnement intéressant de la formation au sein de l'université de Limoges.
- Organisation générale de l'équipe pédagogique en adéquation avec le projet de formation.
- Ouverture en direction de la recherche.
- Conseil de perfectionnement dynamique et autoévaluation satisfaisante.

Points faibles :

- Juxtaposition de deux spécialités parfois difficile à justifier.
- L'utilisation du numérique insuffisante, en particulier pour les étudiants effectuant une partie de la formation à distance.
- Suivi de l'acquisition de compétences trop informel.
- Réseau d'anciens étudiants non développé.

Avis global et recommandations :

Ce master est né de la volonté de mettre en synergie des compétences séparées (*LEA, LLCER*) pour offrir aux étudiants une palette de compétences aussi large que possible notamment sur le plan linguistique. Un effort non négligeable a été mis en œuvre pour atteindre l'objectif visé initialement. Toutefois, les spécificités de ces deux spécialités de master et les débouchés qu'elles proposent rendent parfois difficile leur cohabitation au sein d'une même formation.

Sans doute conviendrait-il de profiter de la nomenclature de l'offre de formation mise en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur pour créer deux mentions de master distinctes. Ceci permettrait certainement de donner une autre dynamique tout aussi intéressante pour les publics étudiantins que celle instaurée jusqu'à présent.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1228

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Master Langues et Sociétés** (anciennement Langues et Cultures Étrangères)

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

Référence : **Master Langues et Sociétés** (anciennement Langues et Cultures Étrangères)

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

P. 6 « Place de la recherche »

Les mastérants sont informés sur le niveau doctoral, sur les dispositifs qui existent (équipes de recherche, Écoles Doctorales, Collège Doctoral de Site...) ; ils sont invités à participer aux séminaires des équipes et aux journées thématiques pour les doctorants lorsqu'elles sont organisées sur le site de Limoges. Par ailleurs, la place des laboratoires dans le cadre doctoral est décrite précisément dans les dossiers d'évaluation consacrés aux équipes et aux Écoles Doctorales.

P. 8 « Modalités d'enseignement et place du numérique »

En dehors de la visioconférence, la part du numérique mérite d'être utilement développée ainsi, probablement, que la FOAD. Dès lors que le cadre de la fédération universitaire, que nous envisageons depuis plusieurs années et qui n'a pas été stabilisé par la COMUE, sera plus pérenne, nous pourrions envisager des partages via le numérique au niveau pédagogique et au niveau recherche avec les autres universités qui seront dans le même cadre régional que nous, ou avec des universités dont nous serions partenaires à travers des programmes de recherche.

Il est en effet surtout nécessaire de développer l'utilisation du numérique dans le parcours LEA-MI. Cet objectif est central, aussi bien en L qu'en M. Nous espérons que le recrutement d'un nouveau MCF pour la rentrée 2017 nous aidera à avancer dans ce sens.

P. 8 « Suivi des diplômés »

En effet, il est vraiment nécessaire de mieux étoffer notre connaissance du parcours professionnel de nos étudiants de Master. Le voyage d'études effectué pendant cette année nous a permis de mieux connaître nos étudiants. Ces liens personnels renforcés sont primordiaux pour pouvoir faire un suivi de leur carrière dans la durée. Nous envisageons de créer une association étudiante spécifique pour le parcours LEA-MI (et pour la Licence LEA) qui développerait un réseau pour la formation (recherche de stage, liens avec les entreprises).

P. 9 « Avis global et recommandations » (création de deux mentions distinctes)

Nous avons des étudiants de LLCE qui optent pour le passage en LEA et inversement. De plus, l'interculturalité est certes un domaine spécifique à la spécialité LEA-MI mais elle a également une place forte dans l'E.A.1087 EHIC (Espaces Humains Interactions Culturelles) comme le nom de l'équipe l'indique, et la spécialité LLCE est aussi adossée à cette équipe.